

GUIDE UTILISATEUR : PORTAIL EMPLOYEURS

Sommaire

1. Qu'est-ce que SOLTéA ?

2. Habilitation à Net-entreprises et accès au portail employeurs

3. Les différentes fonctionnalités de la plateforme

a. Rechercher un établissement bénéficiaire

b. Répartition du solde de la taxe d'apprentissage

c. Suivi des versements effectués aux établissements

d. Modification des choix de répartition

4. La FAQ de la plateforme (foire aux questions)

1. Qu'est-ce que SOLTéA ?

Qu'est-ce que SOLTéA ?



SOLTéA est un service en ligne dédié aux employeurs redevables du solde de la taxe d'apprentissage et aux établissements habilités à le percevoir. Cette plateforme nationale, entrée unique pour tous les employeurs redevables, leur permet d'exprimer leurs souhaits de répartition vers des établissements, des composantes ou établissements secondaires ou des formations éligibles.

Depuis mai 2023, plus aucune somme ne peut être directement adressée aux établissements par les employeurs. Les subventions en nature aux centres de formation d'apprentis sous forme d'équipement et de matériel demeurent possibles mais ne sont pas gérées sur la plateforme.

Le solde de la taxe d'apprentissage, au titre de l'année 2022, doit être déclaré et payé auprès de l'Urssaf et de la MSA.

2. Habilitation à Net-entreprises et accès au portail employeurs

Habilitation à Net-entreprises et accès au portail employeurs

Un accès simple et sécurisé en deux étapes

1



La plateforme Net-entreprises pour donner les droits d'accès

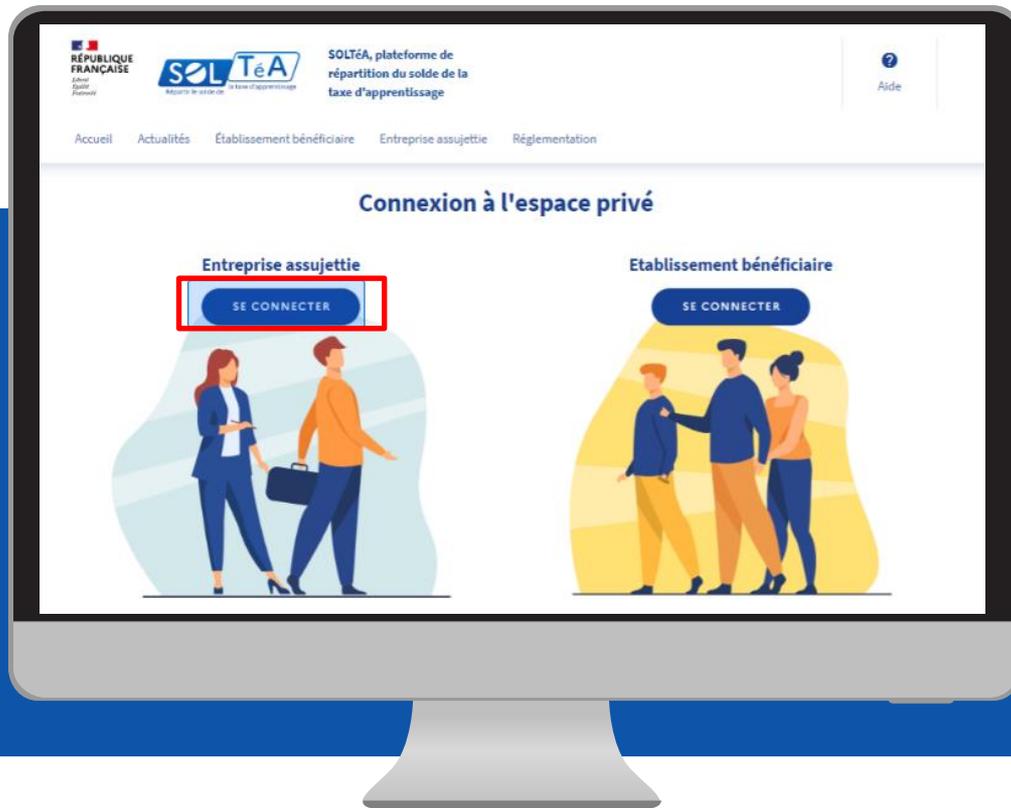
- Une plateforme commune à de nombreux services qui vous fournira les droits d'accès (mot de passe) pour vous connecter à SOLTéA
- Vous n'aurez à vous connecter que pour donner des droits d'accès à vos utilisateurs

2



La plateforme SOLTéA pour vous connecter à votre espace sécurisé

- Une plateforme centrale et unique pour répartir le solde (pas de versements en dehors de cette plateforme)
- Accessible par plusieurs utilisateurs au sein des établissements (par Siret)
- Connexion avec vos ID et mots de passe fournis par Net-entreprises

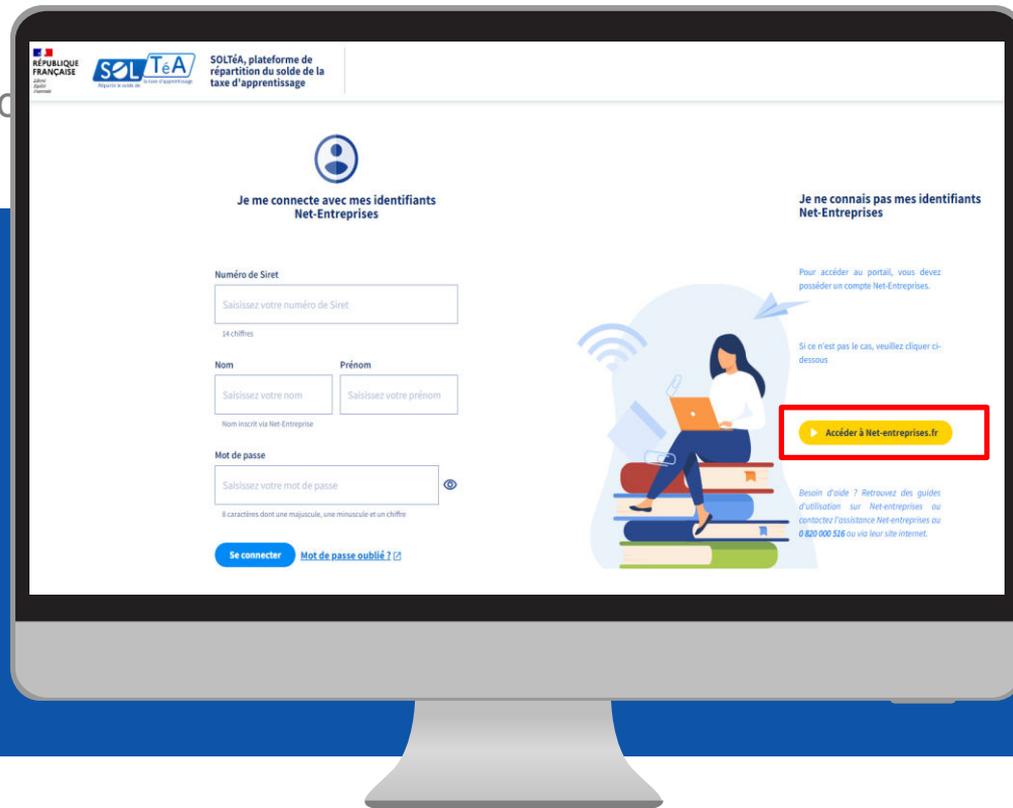


Pour accéder à la plateforme SOLTéA,
rendez-vous sur :

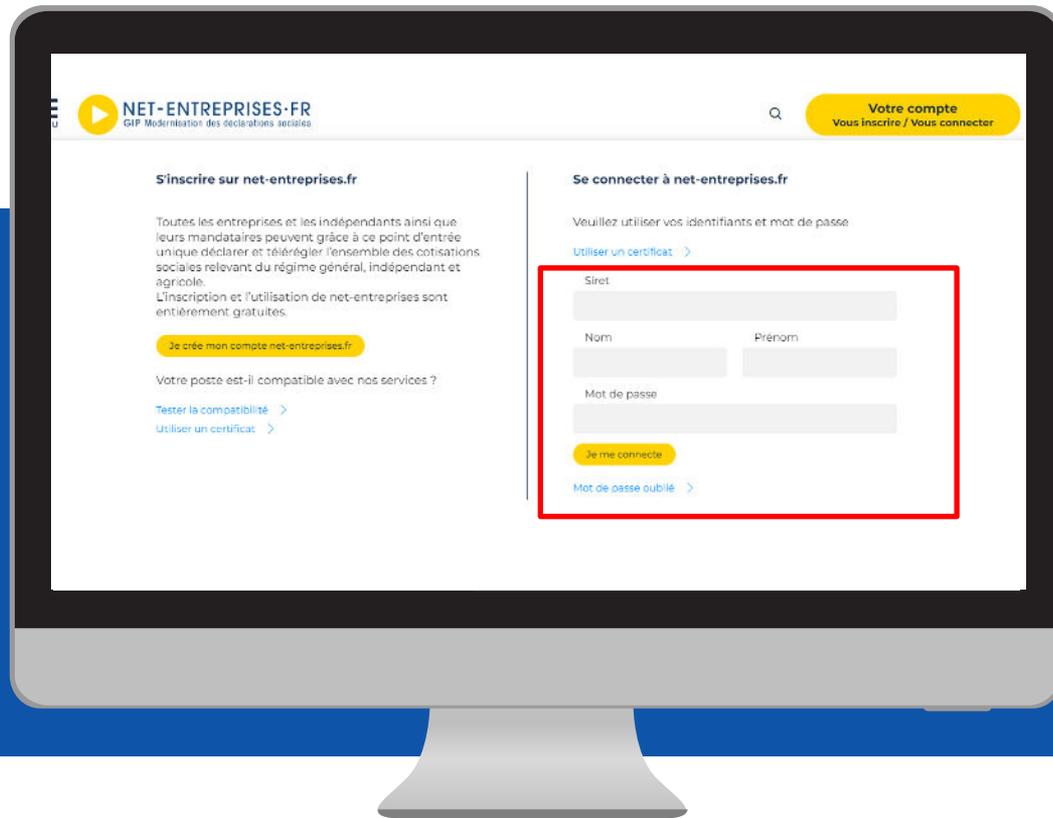
www.soltea.education.gouv.fr

Puis cliquez sur le bouton « CONNEXION »
et sélectionnez le bouton correspondant à
votre statut « ENTREPRISE ASSUJETTIE »

Un acc

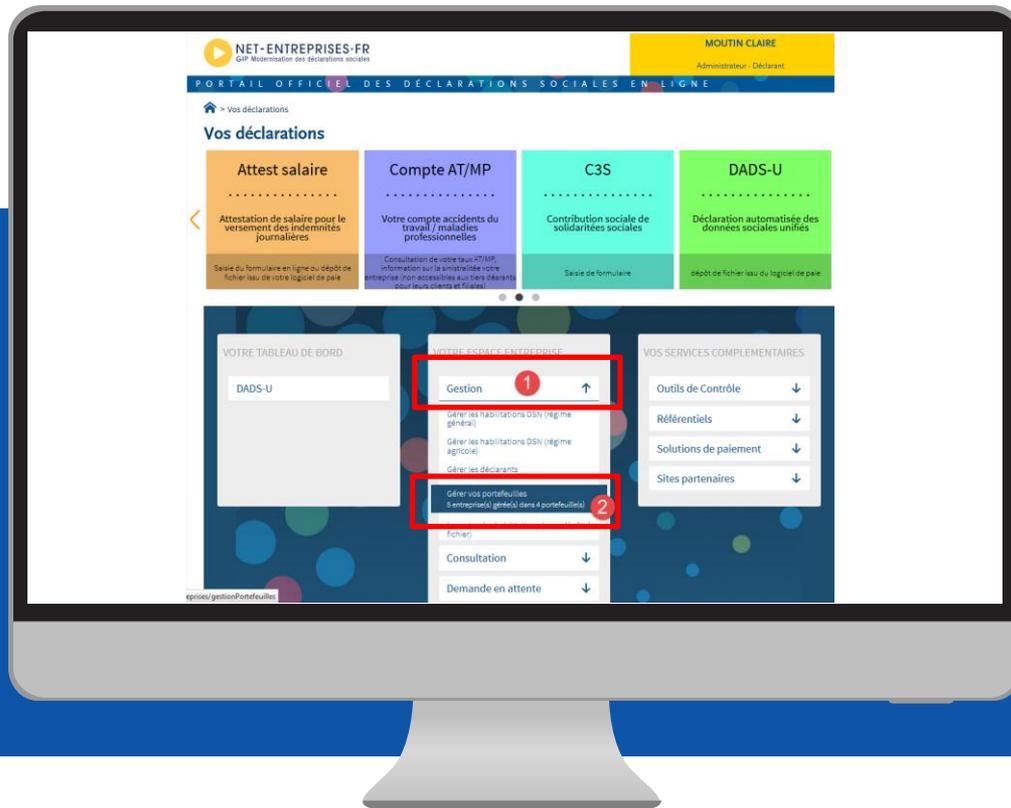


Pour une première connexion, vous devez activer votre habilitation sur le portail Net-entreprises. Pour cela, cliquez sur le bouton « ACCÉDER À NET-ENTREPRISES.FR » afin d'être redirigé directement vers le site.



Pour activer votre habilitation via le site **Net-entreprises**, vous devez vous connecter sur votre **compte Net-entreprises**.

Si vous ne possédez pas de compte Net-Entreprises, nous vous invitons à contacter votre entreprise pour identifier votre administrateur et procéder à la création du compte.



Une fois connecté à votre compte, cliquez sur l'onglet « GESTION », puis sur « GÉRER MON PORTEFEUILLE ENTREPRISE »

NET-ENTREPRISES-FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE

Gestion > Choix des déclarations

IMPORTANT : pour vous inscrire à la DSN (Déclarations Sociale Nominative), rendez-vous sur votre menu personnalisé, onglet "Gestion" puis sélectionnez "Gérer les habilitations DSN pour le régime général et/ou le régime agricole".

Gérer les déclarations

Déclarations de l'entreprise

Sélectionnez les déclarations pouvant être transmises par les déclarants pour le portefeuille en les basculant dans "les déclarations sélectionnées" à l'aide des flèches de navigation ou en effectuant un glissé.

| Liste des déclarations disponibles | Liste des déclarations sélectionnées |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> QEP - Questionnaire Iniques professionnelles Régularisation droits MCF - Régularisation des droits Non-Compte Formation SCR - Situation changement de régime des agents pour les collectivités territoriales et administrations SOLTéA - Employeurs - Répartir le solde de la taxe d'apprentissage aux formations et établissements habilités SOLTéA - Etablissements - Recevoir des fonds issus du solde de la taxe d'apprentissage TEST Bonus Heures DSN - TEST GPA TestAujourdService - TAG | <ul style="list-style-type: none"> Non-Compte Formation / Ecu - Abondements des comptes des salariés et des élus locaux |

ANNULER VALIDER

NET-ENTREPRISES-FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE

Gestion > Choix des déclarations

IMPORTANT : pour vous inscrire à la DSN (Déclarations Sociale Nominative), rendez-vous sur votre menu personnalisé, onglet "Gestion" puis sélectionnez "Gérer les habilitations DSN pour le régime général et/ou le régime agricole".

Gérer les déclarations

Déclarations de l'entreprise

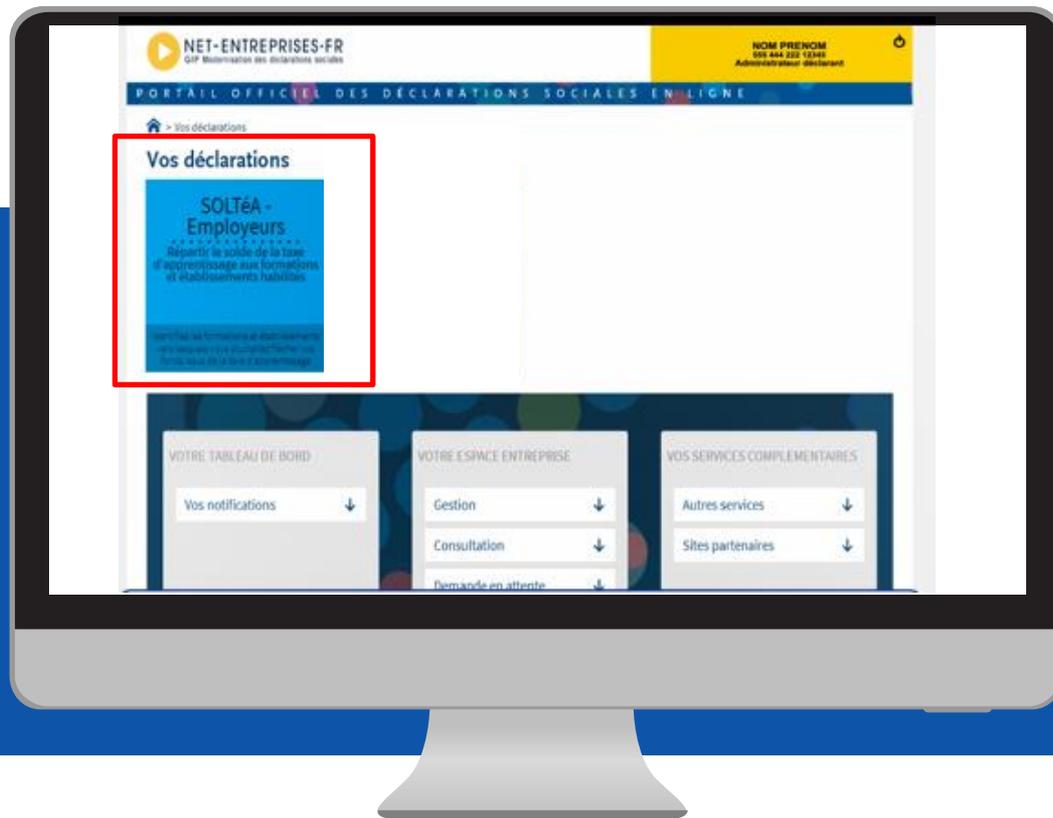
Sélectionnez les déclarations pouvant être transmises par les déclarants pour le portefeuille en les basculant dans "les déclarations sélectionnées" à l'aide des flèches de navigation ou en effectuant un glissé.

| Liste des déclarations disponibles | Liste des déclarations sélectionnées |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Protoc DSN RA, fonction publique - Déclaration sociale nominative pour le régime agricole et la fonction publique Protoc DSN RA, fonction publique - Déclaration sociale nominative pour le régime général et la fonction publique QEP - Questionnaire Iniques professionnelles Régularisation droits MCF - Régularisation des droits Non-Compte Formation SCR - Situation changement de régime des agents pour les collectivités territoriales et administrations TEST Bonus Heures DSN - TEST GPA | <ul style="list-style-type: none"> Non-Compte Formation / Ecu - Abondements des comptes des salariés et des élus locaux SOLTéA - Etablissements - Recevoir des fonds issus du solde de la taxe d'apprentissage SOLTéA - Employeurs - Répartir le solde de la taxe d'apprentissage aux formations et établissements habilités |

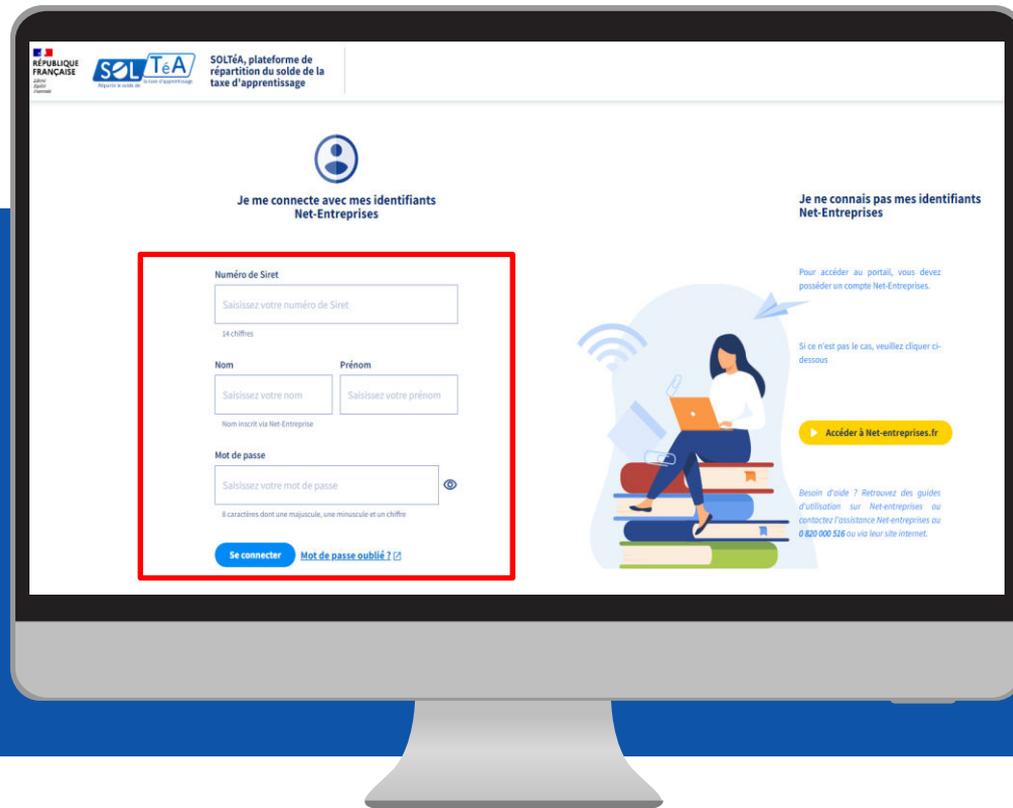
1/ Recherchez « SOLTéA » dans la colonne « LISTE DES DÉCLARATIONS »

2/ Puis basculez « SOLTéA Employeurs » dans la colonne « LISTE DES DÉCLARATIONS SÉLECTIONNÉES »

Votre habilitation SOLTéA sera accessible sous 24 heures.



Après le délai de 24 heures, reconnectez-vous à votre espace Net-entreprises. La vignette « SOLTéA Employeurs » est maintenant visible et colorée, vous pouvez donc cliquer dessus pour activer l'habilitation et être redirigé directement vers la plateforme SOLTéA.

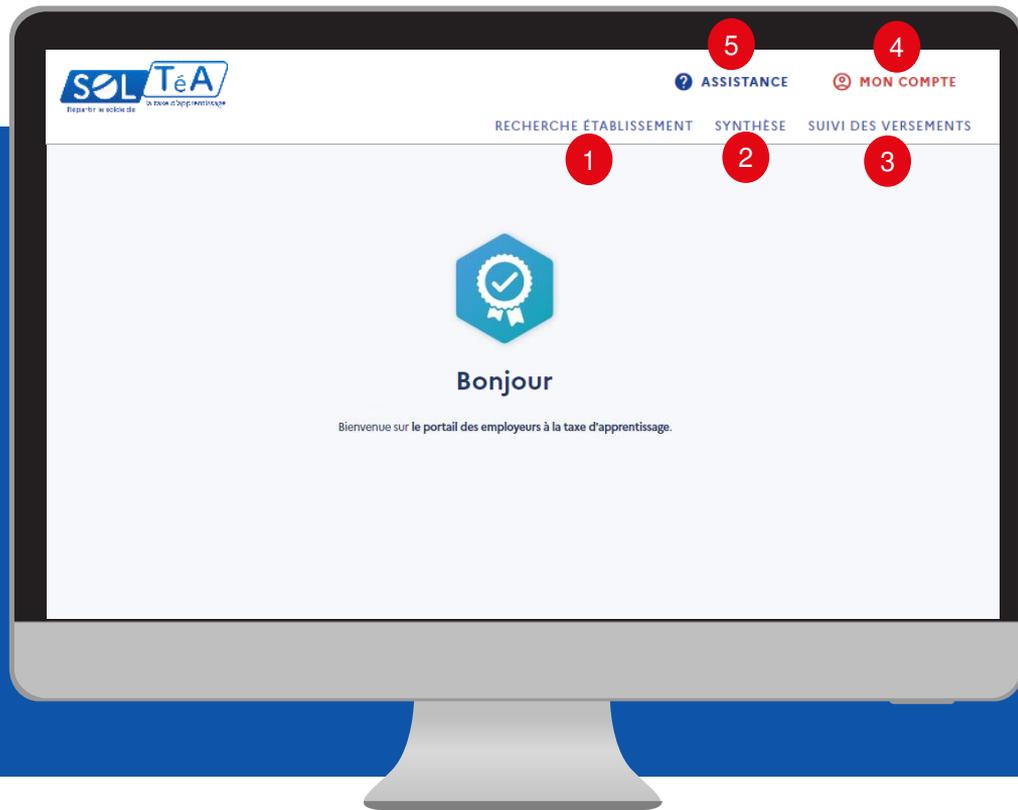


Après avoir activé votre habilitation Net-entreprises, vous pouvez vous connecter à SOLTéA en renseignant vos identifiants Net-entreprises :

- SIRET
- Nom
- Prénom
- Et votre mot de passe

3. Les différentes fonctionnalités de la plateforme

3.1. Rechercher un établissement bénéficiaire



Les principales fonctionnalités de la plateforme SOLTéA :

1- RECHERCHE ÉTABLISSEMENT : permet de rechercher les établissements habilités.

2- SYNTHÈSE : Permet de visualiser la liste des établissements sélectionnés et de procéder à la répartition de ses crédits.

3- SUIVI DES VERSEMENTS : pour accéder au tableau récapitulatif des versements effectués vers les établissements bénéficiaires.

4- MON COMPTE : pour accéder à vos informations et paramétrer votre compte.

5- ASSISTANCE : pour accéder à la FAQ et au formulaire de contact.

Vos recherches peuvent porter sur :

1- Un établissement simple :
Vous recherchez cet établissement

Établissement principal
COLLÈGE ANNE

Composante/établissement secondaire : COLLÈGE ANNE FRANK

| | | |
|---|--|--|
| Coordonnées de la composante/établissement secondaire | Coordonnées de l'établissement principal | Contact(s) de l'établissement principal Non renseigné |
|---|--|--|

Lien(s) vers site(s) de l'établissement principal
Non renseigné

[SIGNALER CET ÉTABLISSEMENT](#)

Répartition de mon solde

Tous les champs sont obligatoires

Vous souhaitez :

Attribuer à la composante/établissement secondaire

[ENREGISTRER MES CHOIX](#)

Vos recherches peuvent porter sur :

2- Un établissement avec composantes :
Vous recherchez cet établissement dans un ensemble, ou spécifiquement une ou plusieurs de ses composantes (Exemple: UFR, IUT, .. Dans une université)

Lancez une recherche et sélectionnez l'établissement (ou la formation) que vous souhaitez soutenir.
Vous devez renseigner au moins un champ de saisie :

Nom de l'établissement ou Co. : 41887 / 45, 11
UNIVERSITE GI Ville, code postal...

Le code UNI doit être composé de 7 chiffres et d'une lettre, exemple : 047000E

LANCER UNE RECHERCHE RECHERCHE AVANÇÉE

7 résultat(s) trouvés)

Établissement secondaire

Établissement secondaire
UFR PHITEM UNIVERSITE €
ST MARTIN I
Rattaché à ?

Établissement secondaire
UNIVERSIT
ST MARTIN L
Rattaché à ?

Établissement secondaire
UNITÉ DE FORMATION ET DE REC

Établissement principal

Établissement secondaire
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TEC

Établissement principal
UNIVERSITE

Composant

Coordonn
secondain

Lien(s) ver
Non renseigné

Répartil

Tous les cham
Vous souhai

Attribue

ENREGIS

Établissement principal
UNIVERSITE XXX

Composante(établissement secondaire) : INSTITUT UNIVERSITAIRE

Coordonnées de la composante/établissement secondaire

Coordonnées de l'établissement principal

Contact(s) de l'établissement principal
Non renseigné

Lien(s) vers site(s) de l'établissement principal
Non renseigné

SIGNALER CET ÉTABLISSEMENT

Répartition de mon solde

Tous les champs sont obligatoires

Vous souhaitez :

Attribuer à la composante(établissement secondaire)

Attribuer à une/des formations de l'établissement

Accueil > Recherche établissement

← Recherche établissement

Profil d'attribution SIRET | Crédits restants 100 % | Statut Disponible | [VOIR MON PORTEFEUILLE](#)

Lancez une recherche et sélectionnez l'établissement (ou la formation) que vous souhaitez soutenir.

Vous devez renseigner au moins un champ de saisie :

Nom de l'établissement ou Code UAI ou SIRET | Ville

Le code UAI doit être composé de 7 chiffres et d'une lettre, exemple : 0470009E

[LANCER UNE RECHERCHE](#) [RECHERCHE AVANCÉE](#)

1

Accueil > Recherche établissement

← Recherche établissement

Profil d'attribution NATUREL HYPERMARCHÉ | SIRET 104946000756 | Crédits restants 100 % | Statut Disponible | [VOIR MON PORTEFEUILLE](#)

Lancez une recherche et sélectionnez l'établissement (ou la formation) que vous souhaitez soutenir.

Vous devez renseigner au moins un champ de saisie :

Nom de l'établissement ou Code UAI ou SIRET | Ville

Le code UAI doit être composé de 7 chiffres et d'une lettre, exemple : 0470009E

Département | Distance : 0 à 150 km

Sélectionnez un département dans la liste

0 km | 1 000 km

Recherche d'établissement avec une formation

Intitulé de la formation | Titre du diplôme

Niveau de diplôme

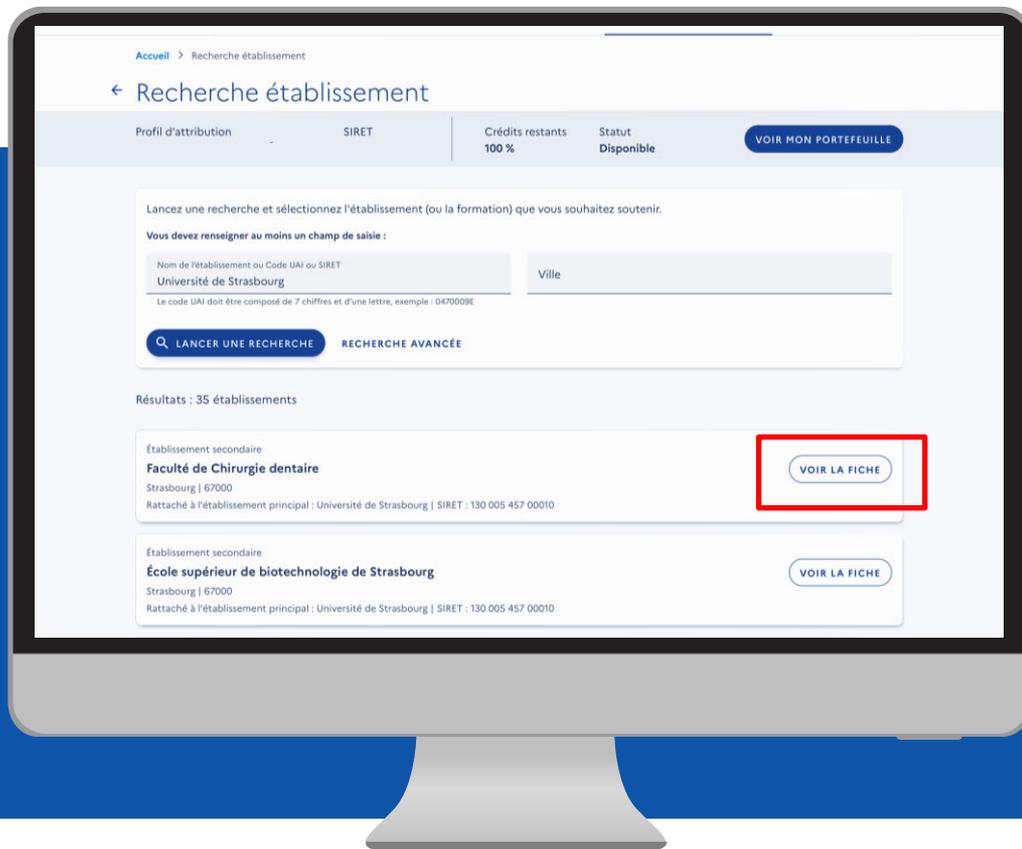
[LANCER UNE RECHERCHE](#) [RÉINITIALISER MES CRITÈRES](#) [VOIR MOINS DE CRITÈRES](#)

2

Le moteur de recherche « SOLTéA » permet d'accéder à une recherche simple ou à une recherche avancée :

1/RECHERCHE SIMPLE : en renseignant le nom de l'établissement, code UAI, SIRET ou la ville

2/RECHERCHE AVANCÉE : par département ou par formation avec l'intitulé de la formation, titre du diplôme et niveau de diplôme.



Une fois la recherche effectuée, le ou les établissements habilités s'affichent à l'écran.
Vous pouvez consulter la fiche d'informations en cliquant sur le bouton « VOIR LA FICHE ».

- 1) **Vous avez recherché un SIRET**, SOLTéA vous restitue l'établissement principal et ses composantes éventuelles
- 2) **Vous avez recherché un code UAI ou un nom d'établissement ou de composante**, SOLTéA vous restitue cet établissement ou cette composante spécifiquement
- 3) **Vous avez recherché une formation**, SOLTéA vous restitue le ou les établissements ou composantes qui dispensent cette formation

Polytech

Adresse

Coordonnées

Informations

Lien(s) vers site(s) de l'établissement

Contact(s)

1

SIGNALER CET ÉTABLISSEMENT

Répartition de mon solde

Tous les champs sont obligatoires

Vous souhaitez :

Attribuer à l'établissement

Attribuer à une/des formations de l'établissement

Sélectionnez les formations que vous souhaitez soutenir :

Diplôme d'ingénieur de spécialisation entrepreneuriat et innovation

2

La page dédiée à la fiche de l'établissement vous permet de :

1/ Visualiser les informations de l'établissement sélectionné :

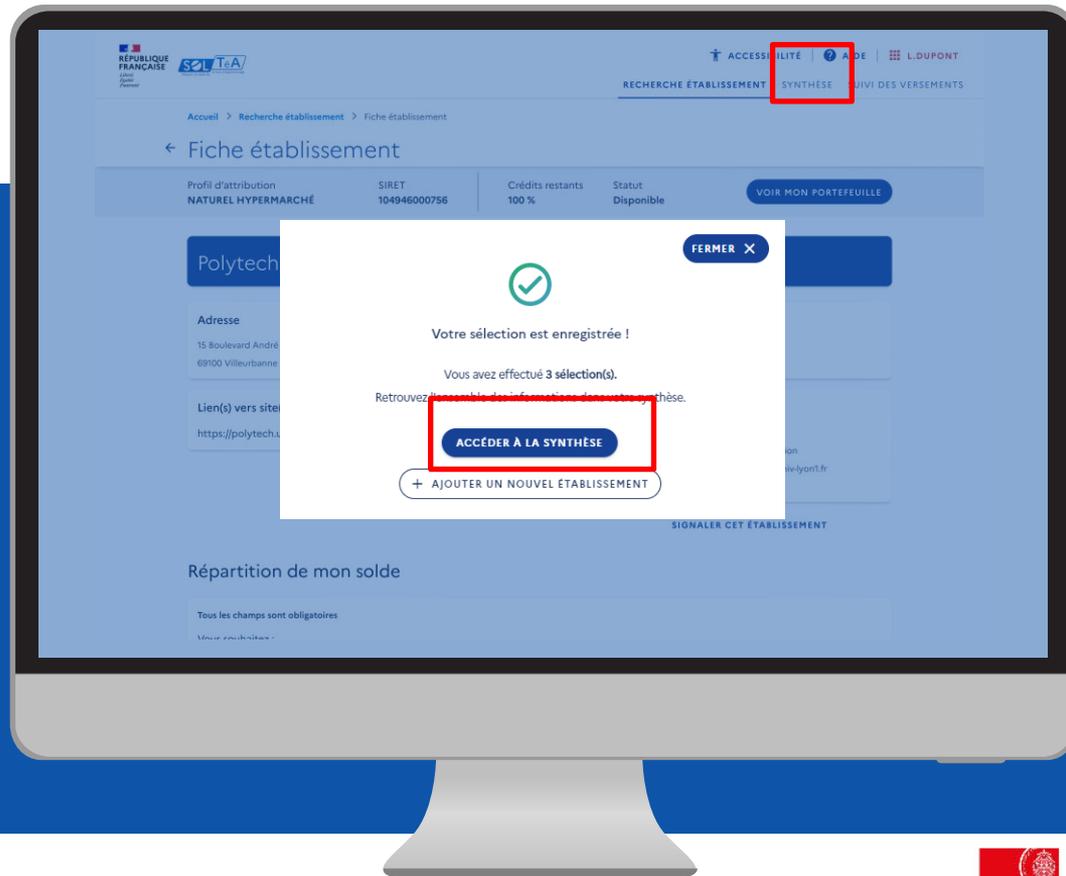
- Coordonnées de la composante / établissement secondaire
- Coordonnées de l'établissement principal
- La liste des personnes à contacter
- Lien(s) vers le ou les site(s) de l'établissement principal

2/ Sélectionner le mode de répartition souhaité :

- Attribuer à la composante / établissement secondaire dans son ensemble
- Attribuer spécifiquement à une / des formations de l'établissement

Après avoir sélectionné le ou les établissements/formations que vous souhaitez soutenir, enregistrez vos choix pour accéder à la synthèse de vos attributions.

Vous pouvez accéder à la synthèse soit en cliquant sur le bouton « ACCÉDER À LA SYNTHÈSE » de la pop-in de confirmation ou en cliquant directement sur l'onglet « SYNTHÈSE ».



3.2. Répartition du solde de la taxe d'apprentissage

Synthèse

Profil d'attribution SIRET | Crédits restants 100 % | Statut Disponible | [VOIR MON PORTEFEUILLE](#)

Campagne 2023

Recherche d'un établissement | Afficher : Tous | EXPORTER LE TABLEAU | [+ AJOUTER UN ÉTABLISSEMENT](#)

Résultats : 3 attributions

| Nom de l'établissement | Répartition en % | Détail de l'attribution | Actions |
|--|------------------|------------------------------------|--|
| Lycée Agricole | 0 % | Formation Productions Horticoles |    1 |
| Direction Des Etudes, De La Formation Et De L'innovation Pédagogique | 0 % | Versement à l'établissement |    2 |
| Mission Locale | 0 % | Versement à l'établissement |    3 |

Crédits répartis 0 % | Crédits restants à répartir 100 %

[ENREGISTRER MES ATTRIBUTIONS](#)

1 **2** **3**

Crédits répartis 0 %
Crédits restants à répartir 100 %

1 Par défaut, les crédits restant à répartir seront versés à des établissements selon des critères définis réglementairement.

La page « Synthèse » permet de visualiser la liste des établissements sélectionnés et de réaliser les actions suivantes :

1/ Répartir votre solde en cliquant sur le bouton « MODIFIER »

2/ Supprimer un ou des établissements de la liste de vos choix de répartition via le bouton « SUPPRIMER »

3/ Visualiser la fiche de l'établissement

L'encadré « crédits répartis » vous permet de visualiser les crédits restants à répartir.

Important :

Jusqu'au 6 juillet, vos crédits doivent être répartis à 100 % pour déclencher un virement bancaire.

Après cette date, si vous ne complétez pas votre répartition, un virement bancaire sera déclenché sur la base de vos choix exprimés et les crédits restants seront répartis par voie d'algorithme réglementaire.

Profil d'attribution
NATUREL HYPERMARCHÉ

SIRET
10494600756

Crédits restants
100 %

Statut
Disponible

VOIR MON PORTEFEUILLE

Campagne 2022

Recherche d'un établissement

Afficher : Tous EXPORTER LE TABLEAU + AJOUTER UN ÉTABLISSEMENT

| Nom de l'établissement | Crédits à répartir | Actions |
|---|--|-----------------------------------|
| Polytech de Lyon | 100 % | [MODIFIER] [SUPPRIMER] [OCCULTER] |
| École polytechnique universitaire de Savoie | Nom de l'établissement : Polytech de Lyon Détail de l'attribution : Établissement | [MODIFIER] [SUPPRIMER] [OCCULTER] |
| INSPÉ Académie de Lille Hauts-de-France | Part de vos crédits attribués en % : 0 | [MODIFIER] [SUPPRIMER] [OCCULTER] |
| Lycée polyvalent Marlioz | [VALIDER MON ATTRIBUTION] | [MODIFIER] [SUPPRIMER] [OCCULTER] |
| Lycée polyvalent Marlioz | [ANNULER MON ATTRIBUTION] | [MODIFIER] [SUPPRIMER] [OCCULTER] |

Crédits répartis 0 %

Crédits restants à répartir 100 %

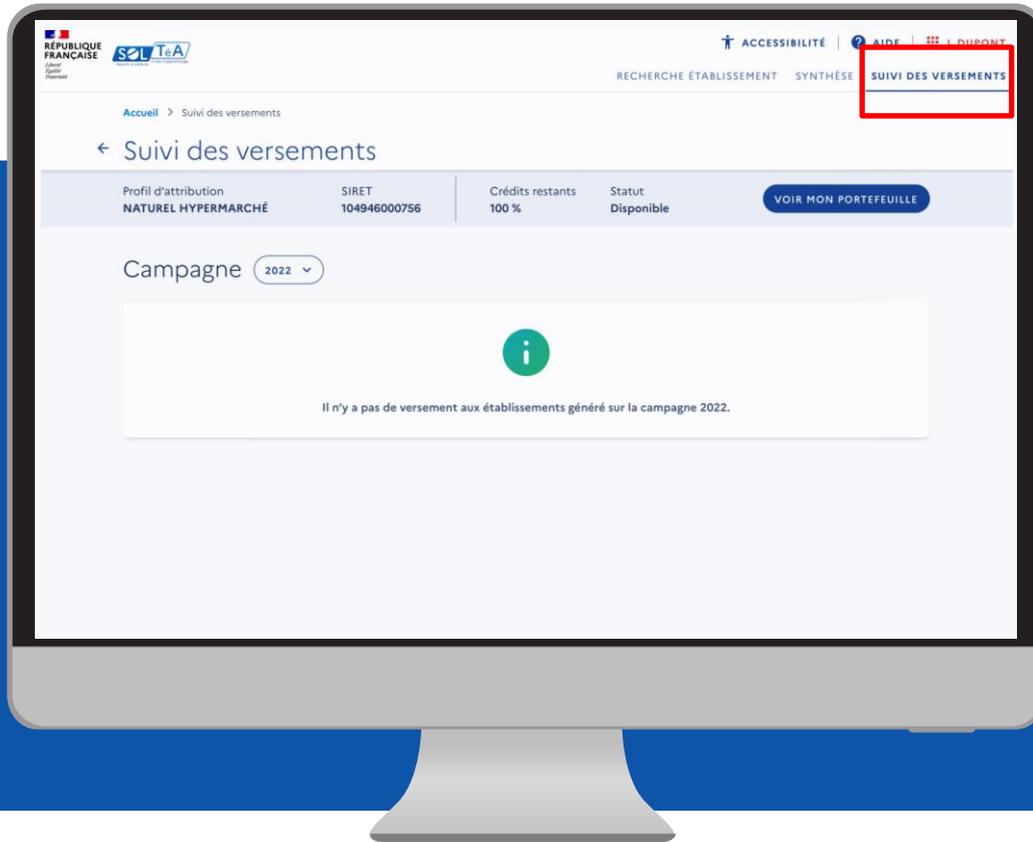
Par défaut, les crédits restants à répartir seront versés à des établissements selon des critères définis réglementairement.

ENREGISTRER MES ATTRIBUTIONS

Pour répartir votre solde, vous devez cliquer sur le bouton « MODIFIER » pour accéder à la pop'in « crédits à répartir ». Cette fenêtre vous permet de renseigner le pourcentage que vous souhaitez allouer à un établissement, une composante ou un établissement.

Pour que vos répartitions soient prises en compte, vous devez enregistrer vos attributions, avant de quitter la page « synthèse », en cliquant sur le bouton dédié.

3.3. Suivi des versements effectués aux établissements



Pour consulter la synthèse de vos versements, cliquez sur l'onglet « SUIVI DES VERSEMENTS ».

Pour la campagne 2023, les virements seront visibles selon le calendrier suivant :

- Dès le 15 juillet pour les répartitions effectuées entre le 25 mai et le 6 juillet
- 15 septembre pour les répartitions effectuées entre le 15 juillet et le 6 septembre
- 15 octobre pour les versements effectués par voie réglementaire

Accueil > Suivi des versements

← Suivi des versements

Profil d'attribution SIRET 6 Crédits restants 100 % Statut Disponible VOIR MON PORTEFEUILLE

Campagne 2023

Recherche d'un établissement

Résultats : 5 virements

| Établissement de rattachement ↓ | Établissement fleché ↓ | Montant ↓ en € | Détail de l'attribution | État des versements | Date de versement ↓ |
|--|--|----------------|--|---------------------|---------------------|
| Polytech de Lyon | Polytech de Lyon | 6 750 € | Établissement | Virement reçu | 15/07/2023 |
| École polytechnique universitaire de Savoie | École polytechnique universitaire de Savoie | 6 750 € | Ingénieur Systèmes Numériques - Instrumentation Afficher plus de détails | Virement reçu | 15/07/2023 |
| INSPE Académie de Lille Hauts-de-France - Université Afficher plus de détails | INSPE Académie de Lille Hauts-de-France - Université polytechnique Afficher plus de détails | 6 750 € | Pilotage des Organisations Scolaires et Educatives en France Afficher plus de détails | Virement annulé | 15/07/2023 |
| Université de Strasbourg | IUT Robert Schuman | 6 750 € | Management Commercial Opérationnel | Virement reçu | 15/07/2023 |
| Université de Strasbourg | Faculté de médecine | 6 750 € | Gestion Transport & Logistique Associée | Virement reçu | 15/07/2023 |

Montant total attribué 27 000 €

Dès le 15 juillet, vous aurez accès à la synthèse de vos versements. Elle se présente sous forme de tableau et contient les informations suivantes :

- Nom de l'établissement bénéficiaire (raison sociale)
- Montant versé en euros
- Détail de l'attribution
- État des versements
- Date de versement
- Montant total attribué

Cette synthèse est disponible au format csv Excel en cliquant sur le bouton « EXPORTER LE TABLEAU » et au format pdf en cliquant sur le bouton « TÉLÉCHARGER LA SYNTHÈSE EN PDF ».

3.4. Modification des choix de répartition

Synthèse

Profil d'attribution SIRET | Crédits restants 100 % | Statut Disponible | [VOIR MON PORTEFEUILLE](#)

Campagne 2023

Recherche d'un établissement | Afficher : Tous | [EXPORTER LE TABLEAU](#) | [+ AJOUTER UN ÉTABLISSEMENT](#)

Résultats : 3 attributions

| Nom de l'établissement | Répartition en % ⓘ | Détail de l'attribution | Actions |
|--|--------------------|------------------------------------|--|
| Lycée Agricole | 0 % | Formation Productions Horticoles |    |
| Direction Des Etudes, De La Formation Et De L'innovation Pédagogique | 0 % | Versement à l'établissement |    |
| Mission Locale | 0 % | Versement à l'établissement |    |

Crédits répartis 0 % | [ENREGISTRER MES ATTRIBUTIONS](#)

Crédits restants à répartir 100 %

ⓘ Par défaut, les crédits restant à répartir seront versés à des établissements selon des critères définis réglementairement.

Pour la campagne 2023, vous pouvez modifier vos répartitions jusqu'au :

- 6 juillet pour les répartitions effectuées avant cette date
- 6 septembre pour les répartitions effectuées ou complétées après le 6 juillet

Important :

Une fois le versement réalisé, votre choix est irréversible, vous ne pourrez plus revenir sur votre décision.

4. La FAQ de la plateforme (foire aux questions)

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SOLTéA
la taxe d'apprentissage
Répartir le solde de

SOLTéA, plateforme de
répartition du solde de la
taxe d'apprentissage

Accueil Actualités Établissement bénéficiaire Employeur Réglementation

Comment pouvons-nous vous aider?

Q J'ai une question sur...

Aide

Ma question concerne...

- Un employeur
- Un établissement bénéficiaire
- Mon habilitation et ma connexion
- Documentations

Les questions les plus fréquentes

- [Comment et quand me connecter sur Soltéa ?](#)
- [Comment obtenir mes codes d'accès sur Net-entreprises ? À partir de quand ?](#)
- [Quelles actions dois-je effectuer sur Soltéa ? Quand ?](#)
- [À partir de quand et jusqu'à quelle date les employeurs pourront se connecter sur Soltéa pour répartir leur solde ?](#)

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur la plateforme SOLTéA, nous vous invitons à consulter notre page [FAQ](#). Sur cette page vous pourrez trouver les questions les plus courantes, posées par nos utilisateurs.

Pour accéder à la page [FAQ](#), il vous suffit de cliquer sur le bouton « AIDE » ou « ASSISTANCE » dans le menu en haut de la page.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



soltea.education.gouv.fr

Politiques sociales

